Treasury Board of Canada Comptroller General

1984–85 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. Part III provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Further guidance on locating the information contained in each Part can be found in the "Guide to the Estimates of the Government of Canada".

Part III volumes are being phased in over a four year period. Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with the Main Estimates.

© Minister of Supply and Services Canada 1984

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Catalogue No. BT 31-2/1985-III-71 Canada: $3.00
ISBN 0-660-52516-X Other countries: $3.60

Price subject to change without notice

1984-85 Estimates

Part III

Treasury Board of Canada
Comptroller General

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

There are two chapters in this document. They present the Expenditure Plans for each of the Department's programs. Each chapter begins with extracts from Part II of the Estimates for the particular program being described. This is to provide continuity with the other Estimates documents.

The first Program Expenditure Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the program and a summary of its current plans and performance. Section II provides further information on costs and expenditures by object that the reader may require to understand the Program more fully. Because of the nature of the second program, all information is presented in a single section.

This document is designed to permit easy access to specific information that this reader may require. A general table of contents lists the various chapters, and detailed tables of contents are provided for each program. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Management Practices and Controls Program 1-1

Implementation Assistance Program 2-1

Management Practices and Controls Program Expenditure Plan

1984-85

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 1-4

Section I
Program Overview

A. Highlights 1-5
B. Financial Summary by Activity 1-6
C. Background 1-6
   1. Introduction 1-6
   2. Legal Mandate 1-7
   3. Program Objective 1-7
   4. Program Description 1-7
   5. Program Organization for Delivery
D. Planning Perspective 1-9
   1. Environment 1-9
   2. Initiatives 1-10
   3. Program Effectiveness 1-11
   4. Performance Information/Resource Justification

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object 1-12
   1. Expenditure by Object 1-13
   2. Personnel Expenditures 1-14
B. Cost Analysis

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $10,444,000 in support of the 1984-85 Management Practices and Controls Program. The remaining expenditures, estimated at $993,000 for pensions and other employee benefits, will be made under existing statutory authority.

Financial Requirements by Authority

	ESTIMATES		
	1984-85 $	1983-84 $	Change $
Budgetary			
Vote 25 - Management Practices and Controls - Program Expenditures	**10,444,000**	10,772,000	(328,000)
Statutory - Contributions to Employee Benefit Plans	**993,000**	1,022,000	(29,000)
Total Program	**11,437,000**	11,794,000	(357,000)

A. Highlights

In addition to, and to provide a focus for, its ongoing responsibilities for financial policy development, management improvements in departments, and support to other central agencies in central management, the Management Practices and Controls Program has established the following specific targets for 1984-85:

- to achieve 85% implementation of the Improvement in Management Practices and Controls Project (IMPAC) and to almost complete this task by 1985-86;
- to increase from 10 to 26 the number of departments with an adequate program evaluation function, and to have 9 other departments progressing well enough to have their program evaluation function fully established by the end of 1985-86;
- to increase from 25 to 38 the number of departments with an appropriate internal audit function, and to have 11 other departments progressing well enough to be one year away from having such a function fully established; and
- to complete the implementation of Part III of the Estimates for all departments and agencies, and finalize the redesign of Part II of the Estimates in conjunction with Treasury Board Secretariat for tabling in February 1985.

B. Financial Summary by Activity

Figure 1: Financial Summary by Activity ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
Financial and Management Accounting and Reporting	5,190	4,869	321
Management Practices and Processes	4,885	4,808	77
Administration	1,362	2,117	(755)
Total	11,437	11,794	(357)
Authorized person-years	156	170	(14)

C. Background

1. Introduction

The Management Practices and Controls Program carries out the responsibilities assigned to the Comptroller General of Canada by both legislation and the Treasury Board. The Office of the Comptroller General is, by government mandate, devoted to the development and implementation of sound managerial practices in the federal government and to the imbedding in departments of the infrastructures that are necessary for the effective functioning of the Policy and Expenditure Management System. This involves the development and application of policies for financial and management accounting and reporting, program evaluation and internal audit. It includes also the provision of assistance to departments and agencies in the development and implementation of action plans for improvements in management practices, and the monitoring of the results achieved.

The Office of the Comptroller General is one of two organizations serving the Treasury Board. The other is the Treasury Board Secretariat, headed by the Secretary to the Treasury Board. Both the Comptroller General and the Secretary report to the President of the Treasury Board.

2. Legal Mandate

The Management Practices and Controls Program derives its mandate from the amendment to the Financial Administration Act, creating the position of Comptroller General of Canada in 1978. The legislation empowers the Treasury Board to assign to the Comptroller General such responsibilities as it deems appropriate. Subsection (2.1) of Section 4 of the Financial Administration Act

states that "The Governor in Council may appoint an officer called the Comptroller General of Canada to hold office during pleasure and to perform such duties and functions as may be assigned to him by the Treasury Board, and the Comptroller General shall rank as and have all the powers of a deputy head of a department".

3. Program Objective

The objective of the Management Practices and Controls Program is to see to the establishment and maintenance of sound management practices in the federal government by developing policies and standards for financial and operational planning, reporting and controls, and by promoting and monitoring improvements in the practice of financial and operational management in departments and agencies.

4. Program Description

The Management Practices and Controls Program has three activities which encompass all work of the Office of the Comptroller General.

Financial and Management Accounting and Reporting: is concerned with the establishment and maintenance of sound financial and management accounting and reporting in the federal government. This involves the development, maintenance and interpretation of financial, accounting and reporting policies, including policies on the form and content of the Estimates and Public Accounts and specifications for the development of financial systems; the implementation of the revisions to the form of the Estimates and Public Accounts; and participation in the recruitment and professional development of financial officers.

Management Practices and Processes: has as its objective the establishment and maintenance by departments and agencies of sound management processes and systems for strategic and operational planning and review. This activity is concerned with the implementation of the Improvement in Management Practices and Controls Project (IMPAC) and the establishment by departments and agencies of appropriate program evaluation and internal audit functions.

Administration: is concerned with the provision of services in support of the above-mentioned two activities. The services provided include department-wide planning, evaluation and coordination; departmental secretariat functions and direct support to the Comptroller General; and personnel, financial, language and administration services.

5. Program Organization for Delivery

The Management Practices and Controls Program is delivered by four branches (Policy Development, Management Practices, Program Evaluation, and Administration) and a small planning and coordination unit.

The Policy Development Branch encompasses the Financial and Management Accounting and Reporting Activity and the Internal Audit component of the Management Practices and Processes Activity. The Management Practices Branch and the Program Evaluation Branch are responsible respectively for the two other components of the Management Practices and Processes Activity, namely IMPAC and Program Evaluation.

The Administration Activity comprises the Comptroller General's Office, the Planning and Coordination Unit, and the Administration Branch which is a shared service with the Department of Finance and the Treasury Board Secretariat. Figure 2 links the organization of the Office of the Comptroller General to the activity structure and provides a breakdown of the 1984-85 resources by activity.

Figure 2: 1984-85 Resources by Organization/Activity ($000)

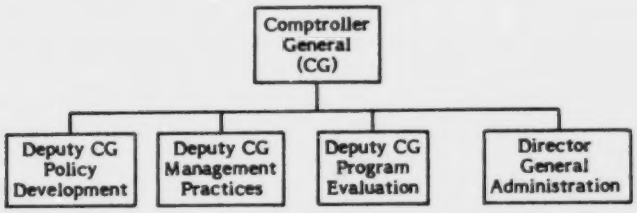

Activity	Deputy CG Policy Development	Deputy CG Management Practices	Deputy CG Program Evaluation	Director General Administration	Activity Total ($000)
Financial and Management Accounting and Reporting	5,190				5,190
Management Practices and Processes	1,519	1,757	1,609		4,885
Administration				1,362	1,362
Total	6,709	1,757	1,609	1,362	11,437
Person-Years	94	26	23	13	156

D. Planning Perspective

1. Environment

New initiatives by the government to improve management and productivity in the Public Service can affect the scope of the Management Practices and Controls Program. For example, the passage of any legislation for Crown and other government-owned corporations may require the Program to define its role in matters related to financial accounting and reporting, audit and program evaluation.

2. Initiatives

The Program will continue to pursue in 1984-85 its on-going initiatives for improvements in management practices and controls: three relating to the Management Practices and Processes Activity, three to the Financial and Management Accounting and Reporting Activity. These initiatives are, in order:

Improvement in Management Practices and Controls (IMPAC): This project was approved by Treasury Board Ministers and initiated in 1978-79. It aims at improving the processes in the 31 largest government departments by which programs are planned and controlled so that government operations will be more economical, efficient and effective. The project is pursued in three phases. Firstly, departments are surveyed by means of a standardized questionnaire to assess prevailing management practices and processes in six functional areas: Planning, Organizing and Implementing, Management Information and Analysis, Program Evaluation, Internal Audit, and Financial Administration. Secondly, an action plan is formulated by the department to address the shortcomings identified by the survey: a plan which must be agreed to by the OCG. Thirdly, the approved action plan is implemented as the joint commitment of the deputy head concerned and the Comptroller General. During all three phases of IMPAC, the OCG works closely with departmental staff to achieve change cooperatively. This work will require $1.757 million and 26 person-years in 1984-85.

Program Evaluation: This initiative seeks to ensure that departments and agencies establish and maintain an appropriate program evaluation function providing relevant and objective information on the effectiveness and efficiency of programs. This involves the elaboration of policies, guidelines and standards, the provision of implementation advice and assistance to departments and agencies, the monitoring of their evaluation practices, and participation in the training and development of managers and practitioners of program evaluation. In 1984-85, this initiative will consume $1.609 million and 23 person-years.

Internal Audit: This initiative seeks the establishment and maintenance of broad scope internal auditing in the 49 departments and agencies covered by Schedules A and B of the Financial Administration Act. It involves the elaboration of policies, guidelines and standards on internal audit, the provision of implementation advice and assistance to departments and agencies, the monitoring of their audit practices

and participation in the training and development of internal auditors. In 1984-85, $1.519 million and 24 person-years will be required.

Revisions to the Estimates: This project, initiated in 1980 and to be completed in 1984-85, involves the disclosure of the federal government's spending plans in a three-part presentation. Part I provides a government-wide summary of planned expenditures, Part II forms the basis for annual appropriations and Part III is a series of supporting documents providing detailed information on all departmental programs. This project will require $1.464 million and 15 person-years in 1984-85.

Professional Development of Financial Officers: This initiative focuses on the career and professional development of financial officers. It involves overseeing special recruitment and development programs, developing and maintaining a human resources inventory for the financial community, providing counselling services, and monitoring the appointments of financial officers. In 1984-85, this initiative will consume $836,000 and 12 person-years.

Framework for Expenditure Control: This initiative involves a comprehensive review of the legislation, policies, procedures and systems used to control public disbursements, in order to develop a plan for implementing improvements consistent with modern systems operating in an electronic (paperless) environment.

3. Program Effectiveness

The effectiveness of the Program can be gauged by its ability to induce improvements in the quality of management in the Public Service. In turn, these improvements are contingent upon departments and agencies establishing appropriate management infrastructures and using the information they provide for decision-making, program management and accountability purposes.

Departmental Management Infrastructures: Departments and agencies have made significant progress towards developing and implementing action plans for improvements in management practices and controls, as well as establishing internal audit and program evaluation functions. To date, 31 departments have been surveyed through the IMPAC process and 27 departmental action plans have been endorsed by the Comptroller General. The completion of IMPAC action plans went from approximately 40% at the end of 1981-82 to an estimated 80% by the end of 1983-84. With respect to internal audit, 25 of the 49 departments and agencies to be covered have an adequate internal audit function in place, compared to only 2 departments in 1978. In the program evaluation area, 37 departments have established a function compatible with Treasury Board guidelines in terms of corporate organization, internal policy for the conduct of program evaluations and the appropriateness of the long term plan, compared with 7 departments in 1980. The number of evaluation studies conducted in the public service has increased from 34 in 1980-81 to 87 in 1982-83, hence covering $10.4 billion in expenditures.

Savings and Economies: IMPAC has encouraged departments and agencies to establish and use improved management processes in order to yield tangible benefits and savings. To December 31, 1983 a total of $161 million in tangible benefits have been reported by departments, including $144 million in annually recurring benefits and $17 million in non-recurring benefits. These savings mean that the total cost of IMPAC, an estimated $250 million one-time cost over five years, is being recovered every two years as a result of tangible benefits to date alone. Such savings are generally reallocated within departments.

4. Performance Information/Resource Justification

The Management Practices and Controls Program requests 156 person-years and $11.4 million in 1984-85 in support of its mandate of establishing and maintaining sound management practices in the Public Service. These resources will be allocated among three activities: Financial and Management Accounting and Reporting, Management Practices and Processes, and Administration.

Financial and Management Accounting and Reporting: 70 person-years and $5.190 million are requested: to develop and maintain financial and accounting policies; to provide for the professional and career development of the government's financial management community; to redesign and table in February 1985 a new Part II of the Estimates; to ensure that all departments have ready for tabling Expenditure Plans (Part III of the Estimates); to print on behalf of departments all expenditure plans; and to continue the ongoing policy advice and coordination associated with the Public Accounts, together with research on new policies governing the preparation of the government's audited financial statements.

Management Practices and Processes: 73 person-years and $4.885 million are requested to advise on, and monitor, the implementation of IMPAC action plans in 20 departments and agencies, the establishment of a program evaluation function in 54 departments and agencies, and the implementation of internal audit in 49 departments and agencies. Methods for the evaluation and audit of specific types of programs and activities will also be developed.

Administration: 13 person-years and $1.362 million are requested to provide administration support to the two above-mentionned activities. Overall, total Administrative Activity expenditure accounts for 12% of total program expenditures.

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

Expenditures by object for the Management Practices and Controls Programs are presented in Figure 3.

Figure 3: Expenditures by Object ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Actual 1982-83
Personnel			
Salaries and wages	7,650	7,863	7,486
Contributions to employee benefit plans	993	1,022	1,160
Goods and services			
Transportation and communication	256	274	196
Information	682	583	231
Professional and special services	579	713	510
Rentals	5	5	2
Purchased Repair and Upkeep	3	2	-
Utilities, materials and supplies	34	19	16
Administrative Services (Finance)	1,235	1,309	1,328
Total operating	11,437	11,790	10,929
Grants		4	4
Total expenditures	11,437	11,794	10,933

2. Personnel Expenditures

Figure 4: Authorized Person-Years and Salary Provision

	Authorized Person-Years			Current Salary Range $	1984-85 Average Salary Provision
	84-85	83-84	82-83		
Management	71	71	30	48,000 - 93,040	63,417
Scientific and Professional	4	4	4	14,600 - 62,900	57,471
Administrative and Foreign Services	57	57	117	13,200 - 55,200	47,559
Administrative Support	23	36	39	12,000 - 30,400	22,258
Other	1	2	1	12,000 - 55,000	30,021

The person-year column displays the forecast distribution by occupational group of the authorized person-years for the program. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and reclassifications divided by the person-years for the occupational group.

3. Grants and Contributions

The responsibility for payment of a grant to the International Organization of Supreme Audit Institutions, which at present rests with the Office of the Comptroller General, is expected to be transferred to the Office of the Auditor General during the fiscal year 1984-85.

B. Cost Analysis

The program cost is shown in Figure 5.

Figure 5: Net Program Cost ($000)

	1984-85 Operating Expenditure	Add Other Costs	Total 1984-85 Costs	Forecast 1983-84 Costs
Management Practices and Controls	11,437	1,106	12,543	12,168

Other costs include services provided without charge by Public Works and other departments.

Implementation Assistance Program Expenditure Plan

1984–85

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 2-4

Section I
Program Overview

A. Highlights 2-5
B. Financial Summary 2-5
C. Background
   1. Introduction 2-5
   2. Legal Mandate 2-5
   3. Program Objective 2-6
   4. Program Organization for Delivery 2-6
D. Performance Information/Resource Justification 2-6

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $4 million in support of the 1984-85 Implementation Assistance Program.

Financial Requirements by Authority

	ESTIMATES		
	1984-85 $	1983-84 $	Change $
Budgetary			
Vote 30 - Implementation Assistance - To supplement other votes for the purpose of assisting departments with the implementation of plans to improve management practices and controls. (As previously provided in Appropriation Act No. 2, 1983-84).	4,000,000	6,500,000	(2,500,000)
Total Program	4,000,000	6,500,000	(2,500,000)

Section I
Program Overview

A. Highlights

- In 1984-85 the program will provide $4 million and 45 P-Ys to assist an estimated 11 departments in accelerating the implementation of improvements in their management practices and controls.

B. Financial Summary

Figure 6: Financial Summary by Activity ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
Implementation Assistance	4,000	-*	4,000

*Expenditures for the Implementation Assistance Program are included in departmental forecasts of respective departments. In total, approximately $6,500,000 will be spent in the 1983-84 fiscal year.

C. Background

1. Introduction

The Implementation Assistance Program (IAP) is a program of short-term resource assistance available to departments implementing the Improvement in Management Practices and Controls Project (IMPAC). Through the Implementation Assistance Program, the Office of the Comptroller General provides resources over the short term, and when necessary, to supplement departmental funds for the purpose of assisting them to implement their OCG approved action plans for improved management practices and controls. IAP funds typically represent 20% of the costs incurred by departments in implementing their IMPAC action plans.

2. Legal Mandate

Treasury Board Minutes in 1979, 1981 and 1982 approved respectively the establishment, restructuring and extension of the Implementation Assistance program to 1984-85.

3. Program Objective

To accelerate improvements in management practices and controls in federal departments and agencies.

4. Program Organization for Delivery

The management of the Implementation Assistance Program forms an integral part of the operations of the Improvement in Management Practices and Controls Project (IMPAC), which is described on page 1-9. The Office of the Comptroller General assesses the need for IAP resources on the basis of the cost and complexity of the department's IMPAC action plan and the resources available to the department for implementation. Program allocations from IAP must be requested by means of a Treasury Board submission signed by the responsible Minister.

D. Performance Information/Resource Justification

A formal evaluation of the Program was carried out in 1982-83. The study concluded that there was a continuing need for the program for a period of up to three years, to enable departments to complete their IMPAC action plans.

In terms of past performance, the evaluation study found that the Program provided a meaningful incentive for 71% of the departments participating in the program to launch their program of management improvements and induced 64% of them to contribute more of their own resources to the implementation of IMPAC. Hence, departments were able to start the implementation of their action plans for improvements in management practices when they were ready, or ahead of planned schedule, as was the case for five departments. The study also highlighted the program's contribution in accelerating by an average of one year the on-going implementation of management improvements in 92% of the participating departments.

Actual and forecast resource requirements for the Implementation Assistance Program for the three-year period from 1982-83 to 1984-85 are presented in Figure 7.

Figure 7: Outputs and Resource Requirements ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Actual 1982-83
No. of departments assisted	11	14	11
Person-Years	45	65	129
Dollars ($000)	4,000	6,500	7,524

Conseil du Trésor du Canada Contrôleur général

Budget des dépenses 1984-1985

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Le document renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Dans le Guide du Budget des dépenses du gouvernement du Canada, vous trouverez d'autres conseils sur la façon de repérer les renseignements qui paraissent dans chacune des parties.

L'introduction des documents de la Partie III s'échelonne sur une période de quatre ans. Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne le Budget des dépenses principal.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

N° de catalogue BT 31-2/1985-III-71 Canada: $3.00
ISBN 0-660-52516-X à l'étranger: $3.60

Prix sujet à changement sans avis préalable

Budget des dépenses 1984-1985

Partie III

Conseil du Trésor du Canada
Contrôleur général

Avant-propos

Le présent plan de dépenses a pour but de servir de document de référence pour les députés et les sénateurs. Il contient plusieurs niveaux de ventilation afin de répondre aux différents besoins de ceux qui le liront.

Ce document comporte deux chapitres. Ils présentent le plan de dépenses pour chaque programme du Ministère. Chaque chapitre commence par des extraits de la Partie II du Budget des dépenses pour le programme particulier que l'on décrit. Cette façon de procéder a pour but de faire la liaison avec les documents du Budget des dépenses.

Le premier plan de dépenses des programmes est divisé en deux sections. La section I présente un aperçu du programme et un résumé de ses plans actuels et de ses résultats. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les dépenses par article, renseignements dont le lecteur peut avoir besoin pour mieux comprendre le programme. Étant donné la nature du deuxième programme, tous les renseignements le concernant sont présentés dans une seule section.

Ce document a pour but de faciliter la consultation des renseignements particuliers dont le lecteur peut avoir besoin. Une table des matières générale énumère les différents chapitres et des tables des matières détaillées précèdent chaque programme. En outre, le document fait de nombreux renvois afin de permettre au lecteur de trouver de plus amples détails sur les points qui l'intéressent plus particulièrement.

Table des matières

Programme des pratiques et contrôles de gestion 1-1

Programme d'aide à la mise en oeuvre 2-1

Plan de dépenses

Programme des pratiques et contrôles de gestion

1984-1985

Table des matières

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses 1-4

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants 1-5
B. État financier récapitulatif par activité 1-6
C. Données de base
   1. Introduction 1-6
   2. Mandat statutaire 1-7
   3. Objectif du Programme 1-7
   4. Description du Programme 1-7
   5. Plan d'exécution du Programme 1-8
D. Perspective de planification
   1. Contexte 1-9
   2. Initiatives 1-9
   3. Efficacité du Programme 1-10
   4. Données sur le rendement et justification des ressources 1-11

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article
   1. Dépenses par article 1-13
   2. Dépenses en personnel 1-14
   3. Subventions et contributions 1-14
B. Analyse des coûts 1-15

Autorisation d'affectation de crédits

L'autorisation est demandée de dépenser $10,444,000 au titre du Programme des pratiques et contrôles de gestion. Les autres dépenses, évaluées à $993,000 pour les pensions et les autres avantages sociaux des employés, seront effectuées en vertu de l'autorisation statutaire existante.

Besoins financiers par autorisation

	PRÉVISIONS		
	1984-1985 $	1983-1984 $	Différence $
Budgétaire			
Crédit 25 - Pratiques et contrôles de gestion - Dépenses du Programme	**10,444,000**	10,772,000	(328,000)
Statutaire - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**993,000**	1,022,000	(29,000)
Total du Programme	**11,437,000**	11,794,000	(357,000)

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants

Le Programme des pratiques et contrôles de gestion, pour répondre à ses responsabilités permanentes et pour accentuer davantage son importance en matière d'élaboration de la politique financière, d'améliorations de la gestion au sein des ministères et d'appui en gestion aux autres organismes centraux, a établi les objectifs particuliers suivants pour 1984-1985:

- Atteindre 85 % de la mise en oeuvre du perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG) et terminer presque entièrement cette tâche d'ici 1985-1986.

- Faire passer de 10 à 26 le nombre de ministères dotés d'une fonction satisfaisante d'évaluation de programmes et aider neuf autres ministères à progresser suffisamment pour que leur fonction d'évaluation de programmes soit pleinement établie d'ici à la fin de 1985-1986.

- Porter de 25 à 38 le nombre de ministères dotés d'une fonction satisfaisante de vérification interne et aider 11 autres ministères à progresser suffisamment pour que d'ici à un an cette fonction soit pleinement établie.

- Terminer la mise en oeuvre de la Partie III du Budget des dépenses pour tous les ministères et organismes et terminer le remaniement de la Partie II du Budget des dépenses, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'en permettre le dépôt en février 1985.

B. État financier récapitulatif par activité

Tableau 1: État financier récapitulatif par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Différence
Comptabilité et établissement de rapports en matière de finances et de gestion	5,190	4,869	321
Pratiques et méthodes de gestion	4,885	4,808	77
Administration	1,362	2,117	(755)
Total	11,437	11,794	(357)
Années-personnes autorisées	156	170	(14)

C. Données de base

1. Introduction

Le Programme des pratiques et contrôles de gestion s'acquitte des responsabilités confiées au Contrôleur général du Canada par la loi et le Conseil du Trésor. En vertu du mandat qui lui est confié par le gouvernement, le Bureau du Contrôleur général est chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre des pratiques de gestion pertinentes au sein du gouvernement fédéral et d'enraciner dans les ministères les infrastructures qui s'imposent pour le fonctionnement efficace du système de gestion des secteurs de dépenses. Cela nécessite l'élaboration et l'application de politiques concernant la comptabilité et les rapports financiers et de gestion, l'évaluation de programmes et la vérification interne. Le programme a aussi pour objet de fournir de l'aide aux ministères et organismes dans l'élaboration et la mise en oeuvre de plans d'action pour l'amélioration des pratiques de gestion et la surveillance des résultats atteints.

Le Bureau du Contrôleur général est l'un des deux organismes qui secondent le Conseil du Trésor. L'autre organisme est le Secrétariat du Conseil du Trésor, dirigé par le secrétaire du Conseil du Trésor. Le contrôleur général et le secrétaire relèvent du président du Conseil du Trésor.

2. Mandat statutaire

Le mandat du Programme des pratiques et contrôles de gestion a été établi en 1978 par une modification de la Loi sur l'administration financière créant le poste de Contrôleur général du Canada. La loi habilite le Conseil du Trésor à confier au contrôleur général les responsabilités que le Conseil juge appropriées. Le paragraphe 2.1 de l'article 4 de la Loi sur l'administration financière stipule que "le gouverneur en conseil peut nommer un fonctionnaire, appelé contrôleur général du Canada, qui occupe sa charge à titre amovible et accomplit et exerce les devoirs et fonctions que le Conseil du Trésor peut lui attribuer. Le contrôleur général a le rang d'un sous-chef de ministère et en possède tous les pouvoirs".

3. Objectif du Programme

Le Programme des pratiques et contrôles de gestion a pour objectif de voir à l'établissement et au maintien de pratiques de gestion valables au sein de l'administration fédérale, par l'élaboration de politiques et de normes en matière de planification, de rapports et de contrôles financiers et opérationnels, et par la promotion et le contrôle des perfectionnements apportées par les ministères et les organismes à leurs pratiques de gestion financière et opérationnelle.

4. Description du Programme

Le Programme des pratiques et contrôles de gestion comprend trois activités qui englobent tout le travail du Bureau du Contrôleur général.

L'activité "Comptabilité et établissement de rapports en matière de finances et de gestion" a pour objet d'établir et de maintenir, au sein de l'administration fédérale, un système de comptabilité et de rapports valables concernant les finances et la gestion. Cela nécessite l'élaboration, le maintien et l'interprétation de politiques en matière de finances, de comptabilité et de rapports connexes, y compris les politiques sur la forme et la teneur du Budget des dépenses et des Comptes publics et l'établissement de normes pour l'élaboration des systèmes financiers; la mise en oeuvre des révisions de la forme du Budget des dépenses et des Comptes publics; et la participation au recrutement et au perfectionnement professionnel des agents financiers.

L'activité "Pratiques et méthodes de gestion" a pour objet de favoriser l'établissement et le maintien par les ministères et organismes de processus et de systèmes de gestion valables concernant la planification stratégique et opérationnelle de même que les examens qui s'y rattachent. Cette activité englobe la mise en oeuvre des projets de perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG) et l'établissement par les ministères et organismes de services satisfaisants d'évaluation de programmes et de vérification interne.

L'activité "Administration" a pour objet de fournir des services de soutien aux deux activités susmentionnées. Les services fournis comprennent la planification, l'évaluation et la coordination à l'échelle du ministère; les services de secrétariat et le soutien direct du contrôleur général; et les services du personnel, ainsi que les services financiers, linguistiques et administratifs.

5. Plan d'exécution du Programme

Le Programme des pratiques et contrôles de gestion est exécuté par quatre directions (Élaboration des politiques, Pratiques de gestion, Évaluation des programmes et Administration) et une petite section de planification et de coordination.

La Direction de l'élaboration des politiques englobe l'activité "Comptabilité et établissement de rapports en matière de finances et de gestion" et l'élément vérification interne de l'activité "Pratiques et méthodes de gestion". La Direction des pratiques de gestion et la Direction de l'évaluation des programmes sont responsables respectivement des deux autres éléments de l'activité "Pratiques et méthodes de gestion", à savoir le PPCG et l'Évaluation de programmes.

L'activité "Administration" englobe le Bureau du Contrôleur général, la Section de la planification et de la coordination et la Direction de l'administration, qui est un service partagé avec le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le tableau 2 relie l'organisation du Bureau du Contrôleur général à la structure de l'activité et fournit une ventilation des ressources par activité en 1984-1985.

Tableau 2: Ressources par organisation et par activité en 1984-1985 (en milliers de dollars)

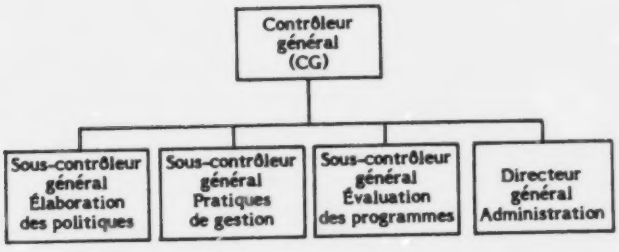

					Total de l'activité (en milliers de dollars)
Comptabilité et rapports financiers et de gestion	5,190				5,190
Pratiques et méthodes de gestion	1,519	1,757	1,609		4,885
Administration				1,362	1,362
Total	6,709	1,757	1,609	1,362	11,437
Années-personnes	94	26	23	13	156

D. Perspective de planification

1. Contexte

Les nouveaux projets du gouvernement en vue d'améliorer la gestion et la productivité dans la Fonction publique peuvent influer sur la portée du Programme des pratiques et contrôles de gestion. Par exemple, l'adoption d'un projet de loi sur les sociétés de la Couronne et les autres sociétés appartenant au gouvernement peut exiger que le Programme définisse son rôle dans les questions relatives à la comptabilité et aux rapports financiers, à la vérification interne et à l'évaluation de programmes.

2. Initiatives

En 1984-1985, le Programme poursuivra ses projets courants en matière de perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion: les trois premiers ont trait à l'activité "Pratiques et méthodes de gestion", les trois autres ont trait à l'activité "Comptabilité et établissement de rapports en matière de finances et de gestion". Ces projets sont les suivants:

Perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG): Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé ce projet, qui a été mis en marche en 1978-1979. Il avait pour but de perfectionner les méthodes de planification et de contrôle des programmes dans les 31 plus grands ministères, afin que les activités de l'administration fédérale soient plus économiques, efficaces et efficientes. Ce projet se déroule en trois phases. Premièrement, on enquête dans les ministères au moyen d'un questionnaire normalisé afin d'évaluer les pratiques et les méthodes de gestion en vigueur dans six domaines fonctionnels, à savoir la planification, l'organisation et la mise en oeuvre, l'information de gestion et l'analyse, l'évaluation des programmes, la vérification interne et l'administration financière. Deuxièmement, les ministères dressent un plan d'action que le BCG doit approuver afin de corriger les lacunes détectées lors de l'enquête. Troisièmement, le plan d'action approuvé est mis en oeuvre en tant qu'engagement conjoint du sous-chef concerné et du contrôleur général. Pendant les trois phases du PPCG, le BCG collabore étroitement avec le personnel des ministères afin d'apporter des modifications dans un esprit de collaboration. Ces travaux nécessiteront 1.757 million de dollars et 26 A-P en 1984-1985.

Évaluation de programmes: Ce projet a pour but de faire en sorte que les ministères et organismes établissent et maintiennent une fonction satisfaisante d'évaluation de programmes fournissant des informations pertinentes et objectives sur l'efficacité et l'efficience des programmes. Cela nécessite l'élaboration de politiques, de lignes directrices et de normes, la prestation aux ministères et organismes d'aide et de conseils relatifs à la mise en oeuvre, la surveillance de leurs méthodes d'évaluation et la participation à la formation et au perfectionnement des gestionnaires et des professionnels de l'évaluation de programmes. En 1984-1985, ce projet nécessitera 1.609 million de dollars et 23 A-P.

Vérification interne: Ce projet vise l'établissement et le maintien d'une vérification interne de grande envergure dans les 49 ministères et organismes figurant aux annexes A et B de la Loi sur l'administration financière. Cela nécessite l'élaboration de politiques, de lignes directrices et de normes de vérification interne, la prestation aux ministères et organismes d'aide et de conseils relatifs à la mise en oeuvre, la surveillance de leurs méthodes de vérification et la participation à la formation et au perfectionnement des vérificateurs internes. En 1984-1985, ce projet nécessitera 1.519 million de dollars et 24 A-P.

Révision du Budget des dépenses: Ce projet, entrepris en 1980 et qui doit se terminer en 1984-1985, comprend la divulgation des plans de dépenses du gouvernement fédéral dans une présentation en trois parties. La Partie I fournit un état récapitulatif des dépenses prévues à l'échelle du gouvernement, la Partie II forme le fondement des crédits annuels et la Partie III est une série de documents justificatifs fournissant des renseignements détaillés sur tous les programmes ministériels. Ce projet nécessitera 1.464 million de dollars et 15 A-P en 1984-1985.

Perfectionnement professionnel des agents financiers: Ce projet est axé sur la promotion et le perfectionnement professionnels des agents financiers. Il comprend la surveillance des programmes spéciaux de recrutement et de perfectionnement, l'établissement et le maintien d'un répertoire des ressources humaines pour la collectivité des finances, la prestation de services d'orientation et la surveillance de la nomination des agents financiers. En 1984-1985, ce projet coûtera $836,000 et nécessitera 12 A-P.

Cadre du contrôle des dépenses: Ce projet comprend un examen détaillé de la législation, des politiques, des procédures et des systèmes servant à contrôler les dépenses publiques, en vue d'élaborer un plan pour l'application d'améliorations compatibles avec des systèmes modernes fonctionnant dans un milieu électronique (sans papier).

3. Efficacité du Programme

On peut évaluer l'efficacité du Programme par sa capacité à susciter l'amélioration de la qualité de la gestion dans la Fonction publique. À son tour, cette amélioration est subordonnée à l'établissement par les ministères et organismes d'infrastructures de gestion appropriées et à l'utilisation des informations qu'ils fournissent en vue de la prise de décisions, de la gestion des programmes et de l'obligation de rendre compte.

Infrastructures de gestion des ministères: Les ministères et organismes ont fait des progrès considérables en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans d'action pour le perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion, ainsi qu'en ce qui concerne l'établissement de services de vérification interne et d'évaluation de programmes. Jusqu'à présent, 31 ministères ont fait l'objet d'un examen dans le cadre du mécanisme du PPCG, et le contrôleur général a approuvé 27 plans d'action ministériels. La réalisation des plans d'action de PPCG est

passée de 40 %, à la fin de 1981-1982, à environ 80 % à la fin de 1983-1984. En ce qui concerne la vérification interne, 25 des 49 ministères et organismes visés sont dotés d'une fonction satisfaisante de vérification interne en comparaison de deux ministères tout au plus, en 1978. Dans le domaine de l'évaluation de programmes, 37 ministères ont établi un service compatible avec les lignes directrices du Conseil du Trésor au chapitre de l'organisation de la fonction même, de la politique interne pour la réalisation des évaluations de programmes et de la pertinence du plan d'évaluation à long terme, en comparaison de sept ministères en 1980. Le nombre d'études d'évaluation réalisées dans la Fonction publique est passé de 34, en 1980-1981, à 87 en 1982-1983, et celles-ci ont porté sur des dépenses de 10.4 milliards de dollars.

Économies: Le PPCG a incité les ministères et organismes à établir et à utiliser des méthodes de gestion perfectionnées afin de produire des avantages et des économies tangibles. Jusqu'au 31 décembre 1983, des ministères ont signalé un total de 161 millions de dollars en avantages tangibles, dont 144 millions en avantages annuels répétitifs et 17 millions en avantages annuels non répétitifs. Ces économies signifient que le coût total du PPCG (un coût estimatif unique de 250 millions de dollars étalé sur une période de cinq ans) est récupéré tous les deux ans grâce aux seuls avantages tangibles obtenus jusqu'à présent. Ces économies sont généralement réaffectées au sein des ministères.

4. Données sur le rendement et justification des ressources

Le Programme des pratiques et contrôles de gestion nécessite 156 années-personnes et 11.4 millions de dollars en 1984-1985 à l'appui de son mandat consistant à établir et à maintenir de bonnes pratiques de gestion dans la Fonction publique. Ces ressources seront réparties entre trois activités: la Comptabilité et les rapports financiers et de gestion, les Pratiques et méthodes de gestion et l'Administration.

Comptabilité et établissement de rapports en matière de finances et de gestion: On demande 70 années-personnes et 5.190 millions de dollars pour élaborer et maintenir des politiques comptables et financières, pour assurer le perfectionnement professionnel de la collectivité de la gestion financière du gouvernement, pour remanier et déposer en février 1985 une nouvelle Partie II du Budget des dépenses, pour s'assurer que tous les ministères sont prêts à déposer les plans de dépenses (Partie III du Budget des dépenses), pour imprimer tous les plans de dépenses pour le compte des ministères et pour continuer à fournir des conseils et à assurer la coordination en ce qui concerne les Comptes publics, ainsi que pour les recherches sur les nouvelles politiques qui régissent la préparation des états financiers vérifiés du gouvernement.

Pratiques et méthodes de gestion: On demande 73 années-personnes et 4.885 millions de dollars pour donner des conseils sur la mise en oeuvre des plans d'action de PPCG et en assurer le contrôle dans 20 ministères et organismes, établir une fonction d'évaluation de programmes dans 54 ministères et organismes, et mettre

en oeuvre de la vérification interne dans 49 ministères et organismes. On élaborera également des méthodes d'évaluation et de vérification propres à des programmes et activités bien spécifiques.

Administration: On demande 13 années-personnes et 1.362 million de dollars pour fournir un soutien administratif aux deux activités susmentionnées. Globalement, le rapport entre les dépenses totales de l'activité "Administration" et les dépenses totales du Programme est d'environ 12%.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Dépenses par article

Les dépenses par article pour le Programme des pratiques et contrôles de gestion sont présentées au tableau 3.

Tableau 3: Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Réel 1982-1983
Personnel			
Traitements et salaires	7,650	7,863	7,486
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	993	1,022	1,160
Biens et services			
Transports et communications	256	274	196
Information	682	583	231
Services professionnels et spéciaux	579	713	510
Location	5	5	2
Achat de services de réparation et d'entretien	3	2	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	34	19	16
Services administratifs (Finances)	1,235	1,309	1,328
Total des dépenses de fonctionnement	11,437	11,790	10,929
Subventions		4	4
Total des dépenses	11,437	11,794	10,933

2. Dépenses en personnel

Tableau 4: Années-personnes autorisées et provision pour le traitement

	Années-personnes autorisées			Échelle de traitement actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1984-1985
	84-85	83-84	82-83		
Gestion	71	71	30	48,000 - 93,040	63,417
Scientifique et professionnelle	4	4	4	14,600 - 62,900	57,471
Administration et service extérieur	57	57	117	13,200 - 55,200	47,559
Soutien administratif	23	36	39	12,000 - 30,400	22,258
Autres	1	2	1	12,000 - 55,000	30,021

La colonne des années-personnes présente la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et reclassifications, divisée par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel.

3. Subventions et contributions

La responsabilité du paiement d'une subvention à l'Organisation internationale des institutions de contrôle des finances publiques, qui incombe actuellement au Bureau du Contrôleur général, devrait être attribuée au Bureau du Vérificateur général au cours de l'année financière 1984-1985.

B. Analyse des coûts

Le tableau 5 présente les coûts du Programme.

Tableau 5: Coûts nets du programme (en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement en 1984-1985	Ajouter autres coûts	Total des coûts en 1984-1985	Coûts prévus en 1983-1984
Pratiques et contrôles de gestion	11,437	1,106	12,543	12,168

Les autres coûts comprennent les services fournis gratuitement par Travaux publics Canada et d'autres ministères.

Plan de dépenses

Programme d'aide à la mise en oeuvre

1984-1985

Table des matières

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses 2-4

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants 2-5
B. État financier récapitulatif 2-5
C. Données de base
   1. Introduction 2-5
   2. Mandat statutaire 2-5
   3. Objectif du Programme 2-6
   4. Plan d'exécution du Programme 2-6
D. Données sur le rendement et justification des ressources 2-6

Autorisation d'affectation de crédits

L'autorisation est demandée dans le présent Budget des dépenses de dépenser 4 millions de dollars au titre du Programme d'aide à la mise en oeuvre, en 1984-1985.

Besoins financiers par autorisation

	PRÉVISIONS		
	1984-1985 $	1983-1984 $	Différence $
Budgétaire			
Crédit 30 - Aide à la mise en oeuvre - Pour ajouter à d'autres crédits afin d'aider les ministères à mettre en oeuvre des plans destinés à améliorer les pratiques et les procédures de contrôle en matière de gestion. (Tel que déjà prévu dans la Loi n° 2 de 1983-1984 portant affectation de crédits)	**4,000,000**	6,500,000	(2,500,000)
Total du Programme	**4,000,000**	6,500,000	(2,500,000)

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants

- En 1984-1985, ce Programme fournira 4 millions de dollars et 45 A-P pour aider environ 11 ministères à accélérer la mise en oeuvre du perfectionnement de leurs pratiques et contrôles de gestion.

B. État financier récapitulatif

Tableau 6: État financier récapitulatif par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Différence
Aide à la mise en oeuvre	4,000	-*	4,000

* Les dépenses pour le Programme d'aide à la mise en oeuvre sont incluses dans les prévisions des ministères concernés. Au total, une somme d'environ $6,500,000 sera dépensée en 1983-1984.

C. Données de base

1. Introduction

Le Programme d'aide à la mise en oeuvre (PAM) est un programme d'aide en ressources à court terme offert aux ministères pour la mise en oeuvre du Programme de perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG). Le contrôleur général fournit, au besoin, des ressources à court terme, dans le cadre du PAM, pour suppléer aux fonds des ministères, afin de les aider à mettre en oeuvre leurs plans d'action de PPCG approuvés par le BCG. Généralement, les fonds de PAM représentent 20 % des coûts engagés par les ministères pour la mise en oeuvre de plans d'action de PPCG.

2. Mandat statutaire

Les délibérations du Conseil du Trésor en 1979, 1981 et 1982 ont approuvé respectivement l'établissement et la restructuration du Programme d'aide à la mise en oeuvre et sa prolongation jusqu'à 1984-1985.

3. Objectif du Programme

Hâter les améliorations aux pratiques et contrôles de gestion des ministères et organismes de l'adminsitration fédérale.

4. Plan d'exécution du Programme

La gestion du Programme d'aide à la mise en oeuvre fait partie intégrante des activités du Programme de perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG) qui est décrit à la page 1-9. Le Bureau du Contrôleur général évalue le besoin en ressources du PAM en fonction du coût et de la complexité des plans d'action de PPCG des ministères et des ressources dont ces derniers disposent pour la mise en oeuvre. Les affectations des fonds du PAM au Programme doivent être demandées au moyen d'une présentation au Conseil du Trésor signée par le ministre compétent.

D. Données sur le rendement et justification des ressources

Une évaluation officielle du Programme a été effectuée en 1982-1983. Cette étude a conclu qu'il y avait un besoin continu de ce programme pour une période d'au plus trois ans, afin de permettre aux ministères de terminer leurs plans d'action de PPCG.

Au chapitre du rendement passé, l'étude a constaté que le Programme a constitué un stimulant efficace pour 71 % des ministères qui y ont participé afin de lancer leur programme de PPCG et a incité 64 % d'entre eux à fournir une plus grande partie de leurs propres ressources pour la mise en oeuvre du PPCG. En conséquence, les ministères ont été capables d'entreprendre la mise en oeuvre de leurs plans d'action de PPCG lorsqu'ils étaient prêts ou même avant le calendrier prévu dans le cas de cinq ministères. L'étude a aussi mis en lumière le rôle joué par le programme dans l'accélération, d'une année en moyenne, de la mise en oeuvre continue du programme dans 92 % des ministères participants.

Le tableau 7 présente les besoins en ressources réels et prévus pour le Programme d'aide à la mise en oeuvre pour la période de trois ans allant de 1982-1983 à 1984-1985.

Tableau 7: Résultats obtenus et besoins en ressources (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Réel 1982-1983
Nombre de ministères aidés	11	14	11
Années-personnes	45	65	129
Dollars (en milliers)	4,000	6,500	7,524

3. Objectif du Programme

Hâter les améliorations aux pratiques et contrôles de gestion des ministères et organismes de l'adminsitration fédérale.

4. Plan d'exécution du Programme

La gestion du Programme d'aide à la mise en oeuvre fait partie intégrante des activités du Programme de perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG) qui est décrit à la page 1-9. Le Bureau du Contrôleur général évalue le besoin en ressources du PAM en fonction du coût et de la complexité des plans d'action de PPCG des ministères et des ressources dont ces derniers disposent pour la mise en oeuvre. Les affectations des fonds du PAM au Programme doivent être demandées au moyen d'une présentation au Conseil du Trésor signée par le ministre compétent.

D. Données sur le rendement et justification des ressources

Une évaluation officielle du Programme a été effectuée en 1982-1983. Cette étude a conclu qu'il y avait un besoin continu de ce programme pour une période d'au plus trois ans, afin de permettre aux ministères de terminer leurs plans d'action de PPCG.

Au chapitre du rendement passé, l'étude a constaté que le Programme a constitué un stimulant efficace pour 71 % des ministères qui y ont participé afin de lancer leur programme de PPCG et a incité 64 % d'entre eux à fournir une plus grande partie de leurs propres ressources pour la mise en oeuvre du PPCG. En conséquence, les ministères ont été capables d'entreprendre la mise en oeuvre de leurs plans d'action de PPCG lorsqu'ils étaient prêts ou même avant le calendrier prévu dans le cas de cinq ministères. L'étude a aussi mis en lumière le rôle joué par le programme dans l'accélération, d'une année en moyenne, de la mise en oeuvre continue du programme dans 92 % des ministères participants.

Le tableau 7 présente les besoins en ressources réels et prévus pour le Programme d'aide à la mise en oeuvre pour la période de trois ans allant de 1982-1983 à 1984-1985.

Tableau 7: Résultats obtenus et besoins en ressources (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Réel 1982-1983
Nombre de ministères aidés	11	14	11
Années-personnes	45	65	129
Dollars (en milliers)	4,000	6,500	7,524